



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

L'AGENCE  
**Bio**  
Pour un monde plus Bio



# Bio et restauration collective et commerciale en France : des niveaux d'introduction très variables



## Quelques chiffres

Depuis 2022, les achats de bio en restauration collective plafonnent sous la barre de

**7%**

**18%\***  
seulement des communes respectent EGalim

**76%\*\***  
des Français veulent plus de bio à l'école

\* Étude AMF 2024 \*\*Baromètre consommateurs Agence BIO 2025, données 2024



# Les produits bio en restauration collective

En France, la loi portant sur l'agriculture et l'alimentation, dite loi EGalim impose que, au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les repas servis en restauration collective dans tous les établissements (scolaires, universitaires, sociaux, médico-sociaux, de santé, de garderie, pénitentiaires...) assurant un service public, comptent 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, ces niveaux d'introduction ont été étendus à la restauration d'entreprise du secteur privé.

**Le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire (MAASA)** a mis en place l'outil de suivi *ma-cantine* des 81 300 sites de restauration collective enregistrés en 2023. Il permet notamment la saisie des valeurs d'achats de produits bio des sites de restauration. Il s'agit de télédéclarations de données saisies ou importées depuis certains outils de gestion de professionnels du secteur. Le nombre de télédéclarations sur *ma-cantine* en 2024 pour les données 2023 est resté faible. Dans son dernier rapport au Parlement qui présente le Bilan statistique EGalim 2024, le MAASA indique ainsi que pour les 21% de cantines ayant déclaré leurs chiffres dans *ma-cantine*, la part de bio se situe à 12,1%. Deux secteurs d'activité dépassent cette moyenne : l'éducation scolaire et l'administration, mais ils restent sous la barre des 20% de bio.

L'Agence BIO réalise chaque année une évaluation au stade

gros des achats de produits bio en restauration commerciale et collective par grande catégorie de produit. Pour la restauration collective, l'évaluation est réalisée via deux questionnaires, l'un qui porte sur l'activité des grossistes généralistes et spécialisés et l'autre adressé depuis cette année aux adhérents du syndicat national de la restauration collective pour évaluer plus spécifiquement les volumes d'achats du marché en gestion concédée à des sociétés de restauration collective. Elles représentent aujourd'hui un peu moins de 50% du marché de la restauration collective. Pour 2024, *ma-cantine* enregistre une forte progression du nombre de télédéclarations (40%).

**L'Agence BIO a évalué à 516 millions € pour 2024 les achats bio au stade gros en restauration collective**, contre 1,5 milliard € estimés si le seuil de 20% prévu par EGalim était respecté. En 2024, l'utilisation de produits bio en restauration collective a progressé de 6,4% en valeur par rapport à 2023. La moyenne dans les cantines de France était à moins de 6% des achats du secteur en 2024 (données stade gros, AND-i, estimations CIRCANA, FoodServiceVision pour Agence BIO).

**D'après une enquête de l'Association des Maires de France (AMF) publiée en juin 2024** et qui porte sur les écoles maternelles et élémentaires en 2023, seulement 18% des communes respectaient le seuil de 50% de produits de qualité et durables, dont 20% de bio, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.



**42%**  
des Français considèrent  
que l'offre de produits bio  
en restauration d'entreprise  
est insuffisante



Elles étaient 37% à respecter le seuil de 20% de produits bio en 2023, contre 34% en 2020. D'importants écarts sont observés suivant la taille des communes. Ainsi, 34% des communes de moins de 2 000 habitants atteignent le seuil des 20% contre 75% pour les villes de plus de 30 000 habitants (75%).

D'après l'édition 2024 du Baromètre Agence BIO/ObSoCo, 42% des Français considèrent que l'offre de produits bio en restauration d'entreprise est insuffisante, qu'ils fréquentent le restaurant de manière hebdomadaire ou occasionnelle. 69% des Français se montrent intéressés par des repas de produits biologiques sur leur lieu de travail (cantine ou restaurant d'entreprise), 76% en restauration scolaire, 72% dans les hôpitaux, 72% dans les maisons de retraites, 65% dans les centres de vacances et 64% en restauration universitaire.

Le **coût matière** (ou coût denrée) d'un repas ne représente qu'entre 20 et 30% du coût total d'un repas (hors dépense d'investissement), et entre 20 et 25% pour les cheffes et chefs partenaires du programme *Cuisinons Plus Bio*. D'après l'ADEME, le surcoût lié à l'introduction de produits bio en restauration collective scolaire serait de 0,08 € pour 20% de produits bio avec un repas végétarien hebdomadaire et en limitant le gaspillage, et de 0,20 € pour 50% de produits bio avec deux repas végétariens hebdomadaires et en limitant le gaspillage.

**Certaines communes se distinguent par leur part élevée de produits bio dans les cantines scolaires, d'autres sont encore loin d'atteindre l'objectif fixé par la loi EGalim.**

# Part de bio dans les cantines scolaires

Région	Collectivité	Part de bio en 2024
<b>AUVERGNE-RHÔNE-ALPES</b> 	Caluire-et-Cuire	<b>45%</b> dans les écoles (aussi pour médico-social) (régie directe)
	Chambéry	<b>45%</b> dans les écoles (concédée)
	Clermont-Ferrand	<b>46%</b> dans les écoles (aussi pour médico-social, social) (régie directe)
	Grenoble	<b>51%</b> dans les écoles élémentaires (gestion concédée)
	Lyon	<b>58%</b> dans les écoles élémentaires (gestion concédée) <b>70%</b> dans les collèges de la métropole
	Saint-Étienne	<b>75%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Villeurbanne	<b>27%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Département de la Drôme	Plus de <b>50%</b> en moyenne dans les collèges du département

Région	Collectivité	Part de bio en 2024
<b>BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ</b> 	Auxerre	<b>24%</b> dans les écoles (gestion concédée)
	Besançon	<b>46%</b> dans les écoles (aussi pour social et médico-social) (gestion directe)
	Dijon	<b>37%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Dole	<b>33%</b> dans les écoles (aussi pour entreprises, collèges, et médico-social) (gestion directe sur l'agglomération)
	Lons-le-Saunier	<b>35%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Montbéliard	<b>25%</b> dans les écoles (gestion concédée)
	Communauté de Commune du Clusinois	<b>62%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Département du Doubs	17 collèges à plus de <b>20%</b>

Région	Collectivité	Part de bio en 2024
<b>BRETAGNE</b> 	Bruz	<b>98%</b> dans les écoles (aussi administration et médico-social)
	Langouët	<b>87%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Lannion	<b>64%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Pléneuf-Val-André	<b>34%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Pluneret	<b>57%</b> dans les écoles primaires (gestion concédée)
	Rennes	<b>41%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Saint-Brieuc	<b>52%</b> dans les écoles (aussi médico-social)
	Saint-Malo	<b>31%</b> dans les écoles (gestion concédée)
	Vannes	<b>33%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Département du Finistère	43 collèges à plus de <b>20%</b>
	Région Bretagne	<b>24%</b> de bio (sept 2025) dans les lycées bretons

Région	Collectivité	Part de bio en 2024
<b>CENTRE-VAL DE LOIRE</b> 	Argenton-sur-Creuse	<b>52%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Blois	<b>44%</b> dans les écoles (gestion concédée)
	Bourges	<b>25%</b> dans les écoles (gestion concédée)
	Buzançais	<b>42%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Olivet	<b>35%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Tours	<b>36%</b> dans les écoles (gestion directe)

Région	Collectivité	Part de bio en 2024
<b>GRAND EST</b> 	Charleville-Mézières	<b>21%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Colmar	<b>26%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Épinal	<b>44%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Metz	<b>24%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Nancy	<b>35%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Strasbourg	<b>39%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Toul	<b>27%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Troyes	<b>22%</b> dans les écoles (gestion directe)

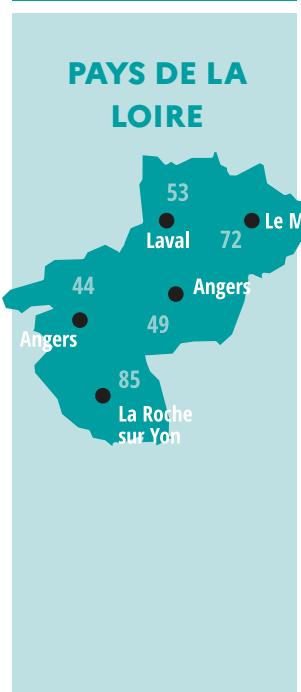
Région	Collectivité	Part de bio en 2024
<b>HAUTS-DE-FRANCE</b> 	Cuincy	<b>31%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Grande-Synthe	<b>100%</b> dans les écoles depuis 2011
	Dunkerque	<b>31%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Lille	<b>60%</b> dans les écoles en 2023
	Loison-sous-Lens	<b>71%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Lys-lez-Lannoy	<b>31%</b> dans les écoles (aussi médico-sociale et loisirs)
	Margny-lès-Compiègne	<b>54%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Roubaix	<b>22%</b> dans les écoles (gestion concédée)
	Tourcoing	<b>25%</b> dans les écoles (aussi médico-social) (gestion directe)
	Départements du Pas-de-Calais et du Nord	Près de 400 crèches livrées en <b>100%</b> bio dans le Pas-de-Calais et le Nord

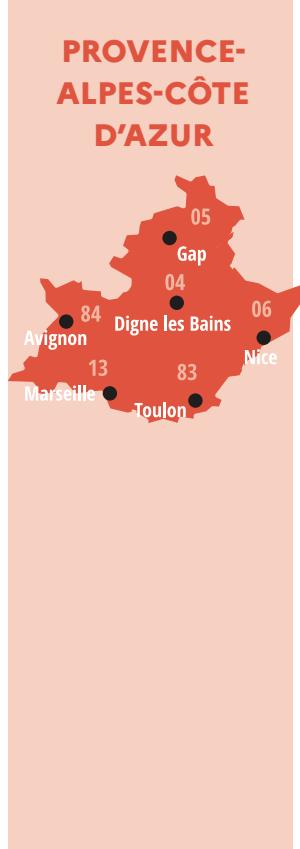
Région	Collectivité	Part de bio en 2024
<b>ÎLE-DE-FRANCE</b>  Caisse des Écoles Paris centre (1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> )   <b>69%</b> dans les écoles (gestion directe)	Argenteuil	<b>36%</b> dans les écoles (aussi médico-social) (gestion directe)
	Aubervilliers	<b>35%</b> dans les écoles (gestion concédée)
	Cergy	<b>30%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Champigny-sur-Marne	<b>35%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Courbevoie	<b>28%</b> dans les écoles (aussi médico-social) (gestion directe)
	Fontenay-sous-Bois	<b>50%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Garges-lès-Gonesse	<b>31%</b> dans les écoles (gestion concédée)
	Moret-Loing-et-Orvanne	<b>41%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Magny-les-Hameaux	<b>41%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Montgeron	<b>45%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Romainville	<b>35%</b> dans les écoles (gestion directe) dont Maryse Bastié à 88%
	Saint-Denis	<b>27%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Suresnes	<b>43%</b> dans les écoles (gestion directe)

Région	Collectivité	Part de bio en 2024
<b>NORMANDIE</b> 	Alizay	<b>89%</b> dans les écoles
	Bayeux	<b>29%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Saint-Lô	<b>20%</b> dans les écoles (aussi médico-social) (gestion directe)
	Le Havre	<b>19%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Caen	<b>30%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Rouen	<b>34%</b> dans les écoles (aussi social et médico-social)

Région	Collectivité	Part de bio en 2024
<b>NOUVELLE-AQUITAINE</b> 	Agen	<b>22%</b> dans les écoles (gestion concédée)
	Argenton-sur-Creuse	<b>52%</b> dans les écoles
	Bayonne	<b>57%</b> dans les écoles (gestion concédée)
	Bordeaux-Mérignac	<b>66%</b> dans les écoles (aussi social et médico-social) (gestion directe)
	Canéjean	<b>31%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Coulon	<b>28%</b> dans les écoles (gestion directe)
	La Rochelle	<b>28%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Niort	<b>23%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Pessac	<b>42%</b> dans les écoles (gestion concédée)
	Poitiers	<b>26%</b> dans les écoles (gestion directe)

Région	Collectivité	Part de bio en 2024
<b>OCCITANIE</b> 	Auch	<b>16%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Cahors	<b>16%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Barjac	<b>67%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Foix	<b>13%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Prades-le-Lez	<b>55%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Millau	<b>60%</b> dans les écoles (aussi médico-social) (gestion directe)
	Montpellier	<b>37%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Lagraulet-du-Gers	<b>90%</b> dans les écoles (gestion directe)

Région	Collectivité	Part de bio en 2024
<b>PAYS DE LA LOIRE</b> 	Angers	<b>40%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Laval	<b>22%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Le Mans	<b>25%</b> dans les écoles (aussi médico-social)
	Nantes	<b>47%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Plessé	<b>66%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Rezé	<b>34%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Saint-Herblain	<b>34%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Saint-Nazaire	<b>44%</b> dans les écoles (gestion directe)

Région	Collectivité	Part de bio en 2024
<b>PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR</b> 	Aix-en-Provence	<b>34%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Antibes	<b>46%</b> dans les écoles (aussi médico-social) (gestion directe)
	Arles	<b>27%</b> dans les écoles (aussi médico-social et entreprises)
	Avignon	<b>40%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Briançon	<b>53%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Carpentras	<b>43%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Correns	<b>59%</b> dans les écoles (gestion directe)
	Hyères	<b>25%</b> dans les écoles (gestion concédée)
	Marseille	<b>27%</b> dans les écoles (gestion concédée)
	Nice	<b>27%</b> dans les écoles (aussi médico-social) (gestion directe)

NB : Taux dans les achats alimentaires en valeur  
Source : Agence BIO et ma-cantine



# 3 villes se distinguent

Dans les **crèches** :

Lyon avec  
**100%**  
bio depuis 2023

Montreuil avec  
**70%**  
bio dès 2021

La Rochelle avec  
**35%**  
bio en 2023



L'introduction de bio par les communes s'accompagne souvent d'autres actions comme la **réduction du gaspillage** alimentaire (ex : Mouans-Sartoux et Dijon) ou encore l'achat de terres qui sont cultivées en bio par des salariés communaux (ex : Châteauroux, Lons-le-Saunier, Orvault, L'Union, Lyon, Méricourt et Épinal).

**Certains collèges** ont atteint des parts de bio importantes, c'est le cas notamment dans les départements du Gers (plus de 90% en moyenne en 2024), de Paris (46% en 2024), de la Drôme (45% en moyenne en 2023), de l'Isère (38% en 2023) et de la Dordogne (16 établissements totalement bio fin 2024). Plusieurs collèges de Lyon dépassent les 50% de bio.

**Dans les lycées**, les niveaux d'introduction en bio sont plus faibles, 9,5% pour 2024. Cependant, la région Bretagne sort du lot avec une moyenne de 22% de bio dans ses 112 établissements en 2024. La part de bio dépasse aussi 20% en 2025 dans plusieurs lycées de Nouvelle-Aquitaine, d'Occitanie et de Centre-Val de Loire.

**Des restaurants administratifs** ont fourni des efforts pour introduire plus de bio que l'objectif d'EGALIM. Citons Pau avec 28% en 2025, Lyon avec 26% en 2024 et Périgueux avec plus de 25% en 2023.

**L'économat des armées** a atteint 25% de bio en 2024.

En 2024, la part de bio dans **les Centre Régionaux des Œuvres**

**Universitaires et Scolaires (CROUS)** étaient de 8,5%. La progression a été forte en 2025 et certains CROUS pourraient atteindre les 20%.

**Le Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS)** et l'Agence BIO ont commencé à travailler ensemble en septembre 2024 sur l'évaluation des disponibilités en bio dans le cadre d'un marché en épicerie 100% bio pour la restauration collective. Ils ont formalisé ceci dans une convention signée en 2025.

**Plus de 800 millions** de repas sont servis en France chaque année dans les établissements sociaux et médico-sociaux. Seulement 5% des aliments utilisés sont bio. Quelques établissements se distinguent néanmoins comme l'EHPAD de Termes-d'Armagnac avec 85% de bio en 2025, celui de Seix en Ariège avec 40% de bio en 2025, ou, plus modestement, l'hôpital de Coutances-Saint-Lô, en Normandie, qui a atteint 20% de bio en 2025.

Le bio est également peu développé dans le secteur pénitencier.

**L'Agence BIO valorise les actions pour accroître la part de produits bio dans la restauration collective et la restauration commerciale.**

# Les produits bio en restauration commerciale

En 2024, les achats de produits bio en restauration commerciale ont augmenté de 9,5% par rapport à 2023. En 2024, la part de marché des produits bio en restauration commerciale n'était encore que de 1,5% en valeur.

D'après l'édition 2024 du *Baromètre Agence BIO/ObSoCo*, 71% des Français se montrent intéressés par des repas avec des produits biologiques au restaurant et 59% en restauration rapide.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le cahier des charges français qui permet la valorisation auprès des consommateurs de l'utilisation de produits bio en restauration commerciale depuis 2012 a été modifié. Il permet désormais également de certifier un restaurant en fonction du pourcentage de produits bio achetés. Celui-ci porte sur la valeur des achats des restaurants. Il y a trois niveaux de certification : la catégorie 1 couvre les restaurants dont 50 à 75% des approvisionnements se font en bio, la catégorie 2 pour 75 à 95%, et la catégorie 3 pour au moins 95%. Ces établissements doivent être contrôlés par des organismes certificateurs et se notifier auprès de l'Agence BIO. Malheureusement, le nombre de restaurants certifiés bio reste faible, avec 196 établissements, dont des traiteurs, en 2024.

Trattino, le plus grand restaurant 100% bio de France, et le deuxième d'Europe, est situé à Lyon.

En 2023, l'Agence BIO a lancé un programme de promotion pour développer l'utilisation de produits bio en restauration commerciale : *Cuisinons Plus Bio*. Il est cofinancé par l'Union européenne. Ce programme a pour vocation de valoriser les restaurants, mais aussi de mobiliser les cheffes et chefs pour en faire de véritables porte-paroles de l'agriculture et de l'alimentation biologiques. Au début du deuxième trimestre 2025, le programme comptait une soixantaine de cheffes et chefs ambassadeurs. L'objectif est d'atteindre les 150 d'ici la fin du programme, en mars 2026.



**71%**  
des Français se montrent intéressés par des repas avec des produits bio au restaurant



## À PROPOS DE L'AGENCE BIO

Créée en novembre 2001 et dotée d'une mission d'intérêt général, l'Agence BIO est un groupement d'intérêt public en charge du développement, de la promotion et de la structuration de l'agriculture biologique française. Elle rassemble au sein de son conseil d'administration des représentants des Pouvoirs Publics – le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires – et des professionnels (FNAB, Chambres d'agriculture France, Synabio, FCD, Synadis Bio, Interbio, et la Coopération Agricole). Ses missions principales : communiquer et informer sur l'agriculture biologique et ses vertus environnementales. Produire, analyser et partager les chiffres du bio avec l'Observatoire National. « Être une instance » de dialogue entre l'amont agricole et l'aval industriel, entre les bio historiques et les plus récents. Investir le montant du Fonds Avenir Bio sur les projets collectifs d'entrepreneurs du bio les plus structurants et les plus pérennes pour les filières bio françaises.

### CONTACTS PRESSE

#### AGENCE HAVAS PARIS

agence-bio@havas.com  
Alice Ferré / 07 84 10 08 17  
Inès Descamps / 07 86 18 65 93

Pour plus  
d'informations,  
consultez le Carnet  
Bio en RHD



agencebio.org  
cuisinonsplusbio.fr

